

La FFA présente le programme d'investissements de 1,5 milliard d'euros des assureurs pour la santé, le tourisme et la relance de l'investissement des PME et des ETI

Acteurs majeurs du financement de l'économie et investisseurs de long terme, les assureurs français se sont engagés auprès des pouvoirs publics à soutenir l'économie du pays affectée par la crise sanitaire et ont décidé de mettre en place avec la Caisse des Dépôts et Consignations un programme d'investissements de 1,5 milliard d'euros. Il comprendra trois volets et sera majoritairement investi en actions.

Soutenir les PME et ETI de l'industrie et du service

Tout d'abord un volet sera destiné principalement aux gérants des fonds de Place « NOV » et aux gérants partenaires des assureurs au bénéfice des PME et des ETI, sans orientation sectorielle. Un premier versement de plus de 100 millions d'euros a été effectué le 29 mai dernier dans le fonds NOVA2, qui investit dans des entreprises cotées, résidentes en France, des secteurs de l'industrie et du service.

Contribuer à la relance du tourisme

Le deuxième volet d'environ 150 millions d'euros sera mis en place dans le courant de l'été. Il sera destiné à financer des entreprises du secteur du tourisme par le biais d'une ou plusieurs plateformes de financement participatif et par un fonds d'investissements en actions.

Renforcer la souveraineté sanitaire

Le dernier volet d'au moins 600 millions d'euros sera dédié au secteur de la santé et comprendra trois fonds. Leurs investissements contribueront à renforcer la souveraineté sanitaire et seront réalisés notamment dans les domaines de la recherche, des infrastructures, de la logistique et des services de santé. Leur mise en place est prévue en octobre.

La gouvernance de ce volet sera articulée entre un comité des investisseurs et un conseil scientifique consultatif composé de personnalités éminentes du monde de la santé.

Les gérants des nouveaux fonds de place seront sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres. A ce stade, plus de 60 gérants d'actifs ont manifesté leur intérêt pour les fonds orientés vers le tourisme et la santé.

Mesurer l'impact des investissements

C'est dans ce cadre que les investisseurs ont souhaité promouvoir une reprise économique durable en innovant également en matière de prise en compte des critères extra-financiers. Ainsi, la réalisation

d'investissements non cotés sera conditionnée à l'intégration des enjeux du développement durable dans l'entreprise et à la fixation d'objectifs dans ce domaine. En outre, les critères extra financiers devront systématiquement être pris en compte dans le processus de sélection d'une entreprise et certaines activités comme le charbon thermique seront exclues.

L'impact financier et extra-financier du programme sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone, de la production relocalisée.

« Une fois de plus, nous tenons nos engagements et avançons dans la mise en œuvre des mesures exceptionnelles prises par le secteur pour faire face à la crise sanitaire. Avec ce programme d'investissements, nous jouons pleinement notre rôle dans le financement durable de l'économie », a déclaré Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse :

Bénédicte Gouvert
06.48.14.50.24
b.gouvert@ffa-assurance.fr

Julie Poissier
06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr

Mariam Sissoko
06.26.54.02.76
m.sissoko@ffa-assurance.fr